



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Question écrite n° 69813

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les inadéquations du CICE. En effet, en n'offrant une réduction de charges que pour les rémunérations inférieures à 2,5 SMIC, ce CICE, trop ciblé, reste à l'écart des secteurs exposés à forte croissance et créateurs d'emploi. Il ne permet ni de reconstruire notre industrie, ni de développer les entreprises innovantes et celles qui exportent. Il vient lui demander si le Gouvernement entend réajuster cet outil qui n'a pas l'efficacité qu'il en attendait afin de redonner aux entreprises la compétitivité qu'elles ont perdu.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69813

Rubrique : Impôt sur les sociétés

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [25 novembre 2014](#), page 9741

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)